

Entretiens Cessation - Retraite

Point Accueil Transmission

Lundi 29 novembre 2021

entre 9h30 et 18h sur rendez-vous

Dans un bureau du Centre Œnologique de Provence

BRIGNOLES

Quand vais-je cesser mon activité ?

Quelles démarches entreprendre
dans les années à venir ?

Comment transmettre
mon entreprise
agricole ?



Aurélia GRECH

06 22 16 22 50 - 04 94 99 74 26

transmission@var.chambagri.fr



Programme soutenu par:



Un accompagnement unique et personnalisé

Un conseiller PAT est à vos côtés pour :

- vous accueillir et vous informer sur les démarches à entreprendre et les aides existantes ;
- vous orienter vers les conseillers spécialisés (aspects juridiques, sociaux, patrimoniaux, etc.) ;
- vous accompagner dans la durée en fonction de vos besoins et de l'avancée de vos démarches.



Agglomération
Provence verte

Le lundi 29
novembre 2021

Centre œnologique de Provence
86 chemin du Plan
313, avenue du Château Gallieni
BRIGNOLES - parking sur place

Et tout au long de l'année,



Un conseiller vous accompagne pour répondre à toutes vos questions



Aurélia GRECH

04 94 99 74 26
06 22 16 22 50
transmission@var.chambagri.fr